

Ref : CFVU2020/20-1001

CFVU DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2021 2020-2021 RELATIVE AU PROGRAMME DE FORMATION DAEU ENTRE L'UBM ET L'ENTREPRISE TIE-TALIS ITINERAIRE EMPLOI.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 1^{er} octobre 2020 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par le président que :

La convention a pour objet de définir les conditions du partenariat entre l'université Bordeaux Montaigne et l'entreprise TIE-TALIS ITINERAIRE EMPLOI dans le cadre d'un programme de formation au DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) pour la période allant du 25 septembre 2020 au 31 juillet 2021 et concernant au maximum 20 stagiaires en formation continue.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2021 2020-2021 RELATIVE AU PROGRAMME DE FORMATION DAEU ENTRE L'UBM ET L'ENTREPRISE TIE-TALIS ITINERAIRE EMPLOI.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 02/10/2020.*

Nombre de membres présents	24
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.